



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
26 juin 2013

Original : français

---

## Comité du programme et de la coordination

### Cinquante-troisième session

3-28 juin 2013

Point 7 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-troisième session

## Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Hélène Petit (France)

## I. Organisation de la session

1. Le Comité du programme et de la coordination a tenu sa session d'organisation (1<sup>re</sup> séance) le 25 avril 2013 et sa session de fond du 3 au 28 juin 2013 au Siège de l'ONU. Il a tenu au total 19 séances et de nombreuses consultations et consultations informelles. Le Comité s'est félicité de la poursuite de l'utilisation d'un site Web à accès limité, qui avait été établi à la précédente session pour permettre d'accéder facilement et en temps voulu à la documentation de session.

### A. Ordre du jour

2. On trouvera à l'annexe I l'ordre du jour de la cinquante-troisième session, adopté par le Comité à sa session d'organisation (1<sup>re</sup> séance).

#### Sélection de rapports du Corps commun d'inspection

3. À la 1<sup>re</sup> séance, le 25 avril, l'attention du Comité a été appelée sur une note du Secrétariat (E/AC.51/2013/L.2) indiquant qu'il était invité, conformément au paragraphe 6 de son mandat figurant à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, à retenir pour examen à sa cinquante-troisième session un ou plusieurs rapports parmi les suivants :

a) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La planification stratégique dans les organismes du système des Nations Unies » (A/67/873) et observations du Secrétaire général et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur celui-ci (A/67/873/Add.1);



b) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Financement de l'action humanitaire dans le système des Nations Unies » (A/67/867) et observations du Secrétaire général et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur celui-ci (A/67/867/Add.1);

c) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Évaluation d'ONU-Océans » (A/67/400) et observations du Secrétaire général et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur celui-ci (A/67/400/Add.1);

4. À sa 2<sup>e</sup> séance, le Comité a débattu de l'examen du point 5 de l'ordre du jour (« Rapports du Corps commun d'inspection ») et a décidé de ne pas examiner, à ce stade, le rapport intitulé « Évaluation d'ONU-Océans » (A/67/400) ni les observations du Secrétaire général et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur celui-ci (A/67/400/Add.1).

5. Rappelant la recommandation qu'il avait adoptée à sa quarante-neuvième session, qui avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/229, selon laquelle il convenait de renforcer le rôle des organes de coordination, y compris le Corps commun d'inspection, par l'amélioration de la coopération afin d'accroître l'efficacité de la planification et de prévenir les doubles emplois dans le système des Nations Unies, le Comité a félicité le Corps commun d'avoir intensifié ses efforts et présenté au Comité des rapports relevant de sa compétence, compte tenu des paragraphes 4 d) et 4 e) de l'article 11 du Statut du Corps commun.

#### **Programme de travail**

6. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 3 juin, l'attention du Comité a été appelée sur la note du Secrétariat relative à l'état de la documentation (E/AC.51/2013/L.1/Rev.1), dans laquelle figurait la liste des documents dont était saisi le Comité.

7. Toujours à sa 2<sup>e</sup> séance, le Comité était saisi d'un document de travail contenant un projet de programme de travail provisoire pour la session. Le Comité a approuvé ce programme de travail, étant entendu que le Bureau y apporterait si nécessaire des ajustements au cours de la session pour tenir compte du rythme auquel avançaient les travaux.

## **B. Élection du Bureau**

8. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 avril, le Comité a élu par acclamation Yuri Ambrazevich (Biélorus) et Justin Kisoka (République-Unie de Tanzanie) Vice-Présidents et Hélène Petit (France) Rapporteuse du Comité pour la session.

9. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 3 juin, le Comité a élu par acclamation Rashid Bayat Mokhtari (République islamique d'Iran) Président du Comité pour la session.

10. À la même séance, le Comité a élu par acclamation Marita Puertas (Pérou) Vice-Présidente du Comité pour la session.

11. Les membres du Bureau pour la cinquante-troisième session du Comité sont donc :

*Président :*

Rashid Bayat Mokhtari (République islamique d'Iran)

*Vice-Présidents :*

Yuri Ambrazevich (Biélarus)  
 Marita Puertas (Pérou)  
 Justin Kisoka (République-Unie de Tanzanie)

*Rapporteuse :*

Hélène Petit (France)

12. À la 2<sup>e</sup> séance, le 3 juin, avant l'élection du Bureau, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration concernant le retour de sa délégation au sein du Comité après un hiatus de plusieurs années. Sa délégation a informé le Comité qu'elle ne participerait cependant pas aux travaux de la cinquante-troisième session parce que, la présidence du Comité devant revenir à un État d'Asie ou du Pacifique du fait de la rotation régionale, c'était la République islamique d'Iran qui avait été nommée pour assumer ce rôle. Des déclarations ont été faites en réponse par les représentants de la République islamique d'Iran et de Cuba.

**C. Participation**

13. Les États Membres de l'ONU ci-après étaient représentés au Comité :

Algérie	Guinée
Antigua-et-Barbuda	Guinée-Bissau
Argentine	Iran (République islamique d')
Biélarus	Italie
Bénin	Japon
Botswana	Kazakhstan
Brésil	Malaisie
Bulgarie	Pakistan
Cameroun	Pérou
Chine	République de Corée
Cuba	République de Moldova
El Salvador	République-Unie de Tanzanie
Érythrée	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique	Uruguay
Fédération de Russie	Zimbabwe
France	

14. Les États Membres de l'ONU ci-après étaient représentés par un observateur :

Allemagne	Kenya
Autriche	Liban
Belgique	Mexique
Côte d'Ivoire	Monaco
Égypte	Nigéria
Émirats arabes unis	Suède
Iraq	Suisse

15. L'organisation intergouvernementale suivante était représentée par un observateur :

Union européenne

16. Le Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne, le Secrétaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres hauts responsables du Secrétariat étaient également présents au cours de la session.

#### **D. Documentation**

17. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa cinquante-troisième session figure à l'annexe II.

#### **E. Adoption du rapport du Comité**

18. À sa 19<sup>e</sup> séance, le 28 juin, la Comité a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa cinquante-troisième session (E/AC.51/2013/L.4 et Add.1).

## **Annexe I**

### **Ordre du jour de la cinquante-troisième session du Comité**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions relatives au programme :
  - a) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015;
  - b) Évaluation.
4. Questions de coordination :
  - a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination;
  - b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.
5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection.
6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session.
7. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquante-troisième session.

## Annexe II

### Liste des documents dont le Comité était saisi à sa cinquante-troisième session

A/68/75	Rapport du Secrétaire général récapitulant les modifications à apporter au plan-programme biennal à la suite de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015
A/67/6/Rev.1	Plan-programme biennal et priorités pour la période 2014-2015
A/68/6 (Sect. 4) et Corr.1	Désarmement
A/68/6 (Sect. 12)	Commerce et développement
A/68/6 (Sect. 14)	Environnement
A/68/6 (Sect. 15)	Établissements humains
A/68/6 (Sect. 18)	Développement économique et social en Afrique
A/68/6 (Sect. 19)	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
A/68/74 et Corr.1	Rapport du Secrétaire général sur le projet de révision du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation
A/68/70	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale
A/67/873	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La planification stratégique dans les organismes du système des Nations Unies »
A/67/873/Add.1	Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Planification stratégique dans le système des Nations Unies »
A/67/867	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Financement de l'action humanitaire dans le système des Nations Unies »
A/67/867/Add.1	Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Financement de l'action humanitaire dans le système des Nations Unies »
A/67/400	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Évaluation d'ONU-Océans »

---

A/67/400/Add.1	Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Évaluation d'ONU-Océans »
E/2013/60	Rapport annuel d'ensemble du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2012
E/AC.51/2013/1	Ordre du jour provisoire annoté
E/AC.51/2013/2	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation des programmes du Programme des Nations Unies pour l'environnement
E/AC.51/2013/3	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
E/AC.51/2013/4	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
E/AC.51/2013/5	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen de la capacité d'évaluation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
E/AC.51/2013/6	Rapport du Secrétaire général sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
E/AC.51/2013/L.1 et Rev.1	Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation
E/AC.51/2013/L.2	Note du Secrétariat sur les rapports du Corps commun d'inspection
E/AC.51/2013/L.3	Note du Secrétariat : projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session du Comité
E/AC.51/2013/L.4 et Add. 1	Projet de rapport du Comité
E/AC.51/2011/INF/1 et Rev.1	Liste des délégations